



Conseil Municipal du 29 mars 2016

Compte-rendu

Présence

<i>Présent</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Procuration à</i>	<i>Absent/Excusé</i>
Bertrand DELALLE, Maire	<input checked="" type="checkbox"/>		
Isabelle PICCHI, 1ère adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>		
Jessica LABANNE, 2ème adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>		
Jean Patrice MISPREUVE, 3ème adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>		
Gilbert CHAREYRON, 4ème adjoint	<input checked="" type="checkbox"/>		
Philippe ARCHIMBAUD, délégué	<input checked="" type="checkbox"/>		
Lionel GRANJON, délégué	<input checked="" type="checkbox"/>		
Christian PERRIER, délégué	<input checked="" type="checkbox"/>		
Julien POUX, délégué	<input checked="" type="checkbox"/>		
Corinne BOREL, conseillère	<input type="checkbox"/>	Rémy VINUESA	Excusée
Gérald BRUN, conseiller	<input type="checkbox"/>	Gilbert CHAREYRON	Excusé
Annick HERVE, conseillère	<input checked="" type="checkbox"/>		
Lore HUSSON, conseillère	<input checked="" type="checkbox"/>		
Rémy VINUESA, conseiller	<input checked="" type="checkbox"/>		

Présents : 12

Procurations : 2

Votants : 14

Ordre du Jour :

I -	Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 09/02/2016	2
II -	Budget Assainissement 2016	2
II-1 -	Compte administratif 2015	2
II-2 -	Compte de gestion 2015	3
II-3 -	Vote de l'affectation de résultat	3
II-4 -	Vote du budget primitif 2016	3
II-5 -	Tarif d'assainissement 2016	4
III -	II .Budget Commune 2016	4
III-1 -	Compte administratif 2015	4
III-2 -	Compte de gestion 2015	5
III-3 -	Vote de l'affectation de résultat	5
III-4 -	Vote du budget primitif 2016	5
III-5 -	Vote des taux 2016	6
IV -	Subventions aux associations	6
V -	Demande de subvention pour la dotation à l'investissement local	6

VI - Convention cadre pour la mutualisation des services.....	7
VII - Déclaration d'intention d'aliéner	7
VIII - Questions diverses.....	7

Secrétaire de séance : Isabelle PICCHI

Démarrage à 20 h 10

I - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 09/02/2016

Le CR du Conseil du 9 février 2016 vous a été transmis le lendemain de la convocation.

Le Conseil Municipal approuve sans réserve le Compte rendu du conseil Municipal :

A l'unanimité Voix pour Abstentions Voix contre

II - Budget Assainissement 2016

II-1 - Compte administratif 2015

M. Le Maire donne lecture du compte administratif comme suit :

	Section fonctionnement	Section Investissement
Dépenses	19.322,67	3.025,00
Recettes	12.952,15	19.855,09
Résultat 2015	-6.370,52	9.763,34
Résultat exercice 2014	18.842,32	7.066,33
Excédent/déficit	12.471,80	16.830,09

Après le retrait du Maire, le 1^{er} adjoint soumet le compte administratif assainissement 2015 à l'approbation du conseil.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver sans réserve l'exposé du Maire,
- d'approuver le compte administratif 2015,
- d'autoriser le Maire à adopter toutes mesures, à signer tout document et à accomplir toutes démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil valide la délibération :

A l'unanimité Voix pour Abstentions Voix contre

II-2 - Compte de gestion 2015

Après être revenu, Le maire présente le compte de gestion assainissement 2015 comme suit :

	Section Investissement	Section Exploitation	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	30.033,65	32.867,32	62 900,97
Titre de recettes émis (b)	12.788,34	13.851,60	26 639,94
Réduction de titres (c)	0,00	899,45	899,45
Recettes nettes (d= b-c)	12.788,34	12.952,15	25 740,49
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	30.033,65	32.867,32	62 900,97
Mandats émis (f)	3.025,00	19.322,67	22 347,67
Annulation de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h= f-g)	3.025,00	19.322,67	22 347,67
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	9.763,34		3 392,82
Déficit		6.370,52	

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver sans réserve l'exposé du Maire,
- d'approuver le compte de gestion assainissement 2015,
- d'autoriser le Maire à adopter toutes mesures, à signer tout document et à accomplir toutes démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil valide la délibération :

A l'unanimité
 Voix pour
 Abstentions
 Voix contre

II-3 - Vote de l'affectation de résultat

Le maire présente les résultats de l'exercice 2015 de l'assainissement.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver sans réserve l'exposé du Maire,
- d'affecter le résultat 2015 comme suit :
 - affectation en investissement : 0 € (compte 1068),
 - report excédent en fonctionnement de 12.471,80 €,
- d'autoriser le Maire à adopter toutes mesures, à signer tout document et à accomplir toutes démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil valide la délibération :

A l'unanimité
 Voix pour
 Abstentions
 Voix contre

II-4 - Vote du budget primitif 2016

Le maire présente le budget primitif du budget assainissement comme suit :

	Section exploitation	Section Investissement
Dépenses	26.497,00	29.618,00
Recettes	26.497,00	29.618,00

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver sans réserve l'exposé du Maire,
- d'autoriser le Maire à adopter toutes mesures, à signer tout document et à accomplir toutes démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil valide la délibération :

A l'unanimité Voix pour Abstentions Voix contre

II-5 - Tarif d'assainissement 2016

Le maire propose le maintien des tarifs d'assainissement soit :

- Taxe annuelle dite « part fixe » à 60,65 euros
- Le prix du mètre cube consommé à 0,81 euros

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver sans réserve l'exposé du Maire,
- d'autoriser le Maire à adopter toutes mesures, à signer tout document et à accomplir toutes démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil valide la délibération :

A l'unanimité Voix pour Abstentions Voix contre

III - Budget Commune 2016

III-1 - Compte administratif 2015

M. Le Maire donne lecture du compte administratif comme suit :

	Section fonctionnement	Section Investissement
Dépenses	414.667,45	194.796,39
Recettes	519.291,29	168.547,23
Résultat 2015	104.623,84	-26.249,16
Résultat exercice 2014	120.012,04	327.644,55
Excédent/déficit	224.635,88	301.395,39

Après le retrait du Maire, le 1^{er} adjoint soumet le compte administratif assainissement 2015 à l'approbation du conseil.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver sans réserve l'exposé du Maire,
- d'approuver le compte administratif 2015,
- d'autoriser le Maire à adopter toutes mesures, à signer tout document et à accomplir toutes démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil valide la délibération :

A l'unanimité Voix pour Abstentions Voix contre

III-2 - Compte de gestion 2015

Après être revenu, Le maire présente le compte de gestion assainissement 2015 comme suit :

	Section Investissement	Section Fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1.369.374,00	610.290,82	1.979.664,82
Titre de recettes émis (b)	168.547,23	520.023,71	688.570,94
Réduction de titres (c)	0,00	732,42	732,42
Recettes nettes (d= b-c)	168.547,23	519.291,29	687.838,52
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	1.379.374,00	610.290,82	1.979.664,82
Mandats émis (f)	205.956,39	414.697,88	620.654,27
Annulation de mandats (g)	11.160	30,43	11.190,43
Dépenses nettes (h= f-g)	194.796,39	414.667,45	609.463,84
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent		104.623,84	78.374,68
Déficit	26.249,16		

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver sans réserve l'exposé du Maire,
- d'approuver le compte de gestion 2015,
- d'autoriser le Maire à adopter toutes mesures, à signer tout document et à accomplir toutes démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil valide la délibération :

A l'unanimité Voix pour Abstentions Voix contre

III-3 - Vote de l'affectation de résultat

Le maire présente les résultats de l'exercice 2015 de la commune.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver sans réserve l'exposé du Maire
- d'affecter le résultat 2015 comme suit :
 - reste à réaliser de - 372.828,20 €,
 - affectation en investissement : 71.432,81 € (compte 1068),
 - report excédent en fonctionnement de 153.203,07 €,
- d'autoriser le Maire à adopter toutes mesures, à signer tout document et à accomplir toutes démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil valide la délibération :

A l'unanimité Voix pour Abstentions Voix contre

III-4 - Vote du budget primitif 2016

Le maire présente le budget primitif du budget de la commune comme suit :

	Section fonctionnement	Section Investissement
Dépenses	646.873,40	2.735.923,56
Recettes	646.873,40	2.735.923,56

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver sans réserve l'exposé du Maire,
- d'approuver le budget primitif 2016 de la commune,
- d'autoriser le Maire à adopter toutes mesures, à signer tout document et à accomplir toutes démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil valide la délibération :

A l'unanimité 9 Voix pour 4 Abstentions 1 Voix contre

III-5 - Vote des taux 2016

Le maire propose le maintien du taux des taxes comme suit :

- Taxe habitation : 13.62%
- Taxe foncière bâti 16.42%
- Taxe foncière non bâti 43.97%

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver sans réserve l'exposé du Maire,
- d'approuver les taux 2016,
- d'autoriser le Maire à adopter toutes mesures, à signer tout document et à accomplir toutes démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil valide la délibération :

A l'unanimité Voix pour Abstentions Voix contre

IV - Subventions aux associations

Le sujet n'est pas traité au cours du Conseil.

V - Demande de subvention pour la dotation à l'investissement local

Faire la demande pour les travaux poterie

Noter le montant de la demande

- 20% de 600 k€ sur 2016, soit 120 k€,
- 20% de 1,4 M€ sur 2017, soit 280 k€.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver sans réserve l'exposé du Maire,
- d'approuver l'autorisation donnée au Maire de demander la subvention,
- d'autoriser le Maire à adopter toutes mesures, à signer tout document et à accomplir toutes démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil valide la délibération :

A l'unanimité 13 Voix pour 1 Abstention Voix contre

VI - Convention cadre pour la mutualisation des services

La CCVD nous demande de délibérer sur la nouvelle convention cadre ainsi que les nouveaux tarifs.

Le Maire rappelle que :

- la convention cadre permet de recourir aux services mutualisés de la CCVD,
- les tarifs mutualisés sont en annexe 2 de la convention,
- les tarifs d'instruction des documents d'urbanisme y sont intégrés.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver sans réserve l'exposé du Maire,
- d'autoriser le Maire à signer la convention avec la CCVD,
- d'autoriser le Maire à adopter toutes mesures, à signer tout document et à accomplir toutes démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil valide la délibération :

A l'unanimité Voix pour Abstentions Voix contre

VII - Déclaration d'intention d'aliéner

Le Maire expose la requête adressée par Maître Benjamin DEGRENDEL, notaire à Loriol, sur l'intention de la commune à aliéner la parcelle AB 269 située Le Village 26270 CLIOUSCLAT dans le cadre de la vente de entre Mme Béatrice PRIVAT et M. et Mme Christian LOY domiciliés à Loriol.

Ces parcelles ne présentent pas d'intérêt pour un projet collectif ou d'intérêt général

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver sans réserve l'exposé du Maire,
- de renoncer à préempter la parcelle AB 269,
- d'autoriser le Maire à adopter toutes mesures, à signer tout document et à accomplir toutes démarches nécessaires à l'application de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil valide la délibération :

A l'unanimité Voix pour Abstentions Voix contre

VIII - Questions diverses

Treille Muscate

Mme DELAITRE de la Treille Muscate indique une chute de son chiffre d'affaires de 20% depuis la mise en œuvre du sens unique. Mme DELAITRE exprime son souhait que ce dernier ne soit en place que l'été.

Le Conseil ne souhaite pas remettre en cause le sens unique tout au long de l'année. Un panneau "Cliousclat village" est commandé pour être installé au carrefour avec la D57 côté entrée dans le village. Par ailleurs un panneau à placer sur le parking sous l'Alandier indiquant : "Parking conseillé pour les 3 restaurants - Accès piéton direct au centre du village" est à l'étude.

Chemin descendant vers le lagunage

Ce chemin nécessite un bon débroussaillage : avec le SISPD ?

D554

La D554 demande l'autorisation d'utiliser le parking du Temple et le Temple pour du stockage durant le marché de poteries des 4 & 5 juin prochains.

Le sujet va être abordé avec la personne en charge des offices religieux au Temple. Le Maire souligne que le parking du Temple servait, lors du dernier marché, de parking aux clients de la Treille Muscate qui voit le sien impossible d'accès pour ses clients. La D554 a penser au Parking de la salle des fêtes en lieu et place. Cela pourrait fonctionner si ce parking est bouclé par des barrières à l'avance avec un gardiennage (de parking, pas de sécurité) strict.

Mariane

Proposition d'acquérir une Marianne du sculpteur M. Jean-Paul Ravit de Livron pour 1.490 €HT.

Le besoin n'a pas été identifié et la Mariane proposée ne fait pas l'unanimité.

Jazz au village

Groupe pour Jazz au village du 2 juillet prochain. Les groupes proposés n'emballent pas les membres du Conseil qui ont été les écouter via le lien internet proposé. Par ailleurs, il y a incompréhension quant à la complication d'accueillir le groupe Boulouris !

Réunion publique Urbanisme

La réunion publique pour la restitution du travail du Groupe Urbanisme aura lieu le mercredi 27 avril prochain à la salle des fêtes.

Associations

Un petit déjeuner "Speed dating" des associations le jeudi 28 avril prochain à la salle des fêtes de Cliousclat.

Clôture du Conseil Municipal à 22 h 30.

Le Maire

Les Conseillers municipaux